

LEMAG36

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

1^{er} trimestre 2018

#03

DÉCOUVREZ L'ACCUEIL À DOMICILE



DOSSIER
L'ACCUEIL FAMILIAL

36 D'OR
ET LES LAURÉATS SONT...

L'INVITÉE DU MAG
MARIE CHARTIN

— SOMMAIRE —



DOSSIER 14

L'accueil familial : être utile aux autres



DÉCRYPTAGE 18

Le service social départemental :
un accompagnement de proximité



LES CANTONS À LA CARTE 4

L'actualité de nos cantons



À VOTRE SERVICE 10

Viabilité Hivernale : l'affaire de tous !



ACTU JEUNES 12

Brevet, Baccaauréat, Apprentissage, le Département récompense ses lauréats



ON VOUS EMMÈNE 20

Dolmens et menhirs dans l'Indre



SUIVEZ LE GUIDE 22

L'histoire de Bélâbre au fil des rues
Saint-Valentin fête les amoureux toute l'année



ESPRIT D'ÉQUIPE 24

Cérémonie des 36 d'Or : les sportifs sur le haut du podium



ÇA BOUGE DANS L'INDRE 26

Agenda loisirs / sorties / culture



L'INVITÉE DU MAG 28

Le Croquet de Charost, une marque aux multiples saveurs



JEUX - MADE IN INDRE 30



EXPRESSION LIBRE 31

MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE : Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 CHÂTEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36 - Fax : 02 54 27 60 69 - email : dircom36@indre.fr

LEMAG36 est disponible sur indre.fr

Directeur de publication : Serge Descout, Président du Conseil départemental - Rédacteur en chef : Delphine Raymond - Rédaction : Émeline Benoist, Muriel Bonnefond, Delphine Chevalier, Danièle Cigale, Virginie Fontaine, Jean-François Lacou, Delphine Raymond - Crédits Photo : Adobe Stock, Éditions La Bouinotte, Direction de la Communication du CD36, DSAJ - Maison Départementale des Sports, Gérard Coulon, Michel Martinazzi, Fabrice Pouplier, Le Relais des Pas Sages, Marine Lolaeff, Mairie de Prissac, Mairie de Chabris - Création graphique et mise en page : M. Quincy, Pied de Poule - Impression : Groupe des Imprimeries Morault - Distribution : La Poste/Médiapost - Tirage : 119 000 ex - Dépot légal : à parution - ISSN : 2555-963X - Parution : janvier 2018

Le Département agit pour l'environnement et l'emploi en imprimant son magazine sur du papier 100 % recyclé produit en France.





UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Ce numéro du Mag36 est plus particulièrement consacré à l'action sociale.

Les solidarités ce sont bien sûr le déploiement, sur le territoire départemental, de l'accès aux droits à tous ceux qui en ont besoin. Mais cette définition technique cache une réalité bien plus importante : celle des relations humaines sans lesquelles aucune organisation sociale ne saurait durablement exister.

Ce numéro vous invite à redécouvrir les hommes et les femmes qui ont fait de la solidarité leur métier, particulièrement celles et ceux qui ont décidé d'ouvrir les portes de leur propre domicile en devenant accueillants familiaux.

C'est aussi une façon de nous rappeler à quel point le Département – le Conseil départemental - est aujourd'hui la grande collectivité des relations humaines.

Méconnues, souvent ignorées, trop fréquemment évoquées sous le seul angle de leur coût, les politiques de solidarité sont pourtant au cœur de notre pacte républicain.

Ce qui définit la grandeur d'un pays c'est, bien sûr, sa puissance militaire, financière ou économique, sa capacité d'influence dans le concert des nations. Mais c'est aussi et surtout le modèle social et, en définitive, civique, sur lequel il a construit le pacte qui unit les citoyens entre eux.

Dans ce domaine, le Département est aux avant-postes de la cohésion nationale. C'est-à-dire à la pointe de notre engagement collectif pour garantir à chacun une place dans la société.

En déployant la fibre optique sur tout le territoire, en luttant contre la désertification médicale, en maîtrisant son endettement, en gelant sa fiscalité et en continuant à investir massivement pour l'Indre, le Département prolonge encore, d'une façon concrète, cette solidarité réelle et bien visible.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, une très belle année 2018. Une année à vivre ensemble.

Serge DESCOUT,
Président du Conseil départemental
de l'Indre

DE NOUVEAUX ESPACES DE LECTURE, DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES

Trois communes ont sollicité récemment l'aide financière du Département pour leur projet d'aménagement, de modernisation ou d'extension de bibliothèque et médiathèque. Espaces de socialisation au cœur de la vie locale, les 100 bibliothèques du réseau départemental de lecture publique bénéficient toute l'année d'un pôle ressource avec la Bibliothèque Départementale de l'Indre, qui met à leur disposition un vaste fonds documentaire et des supports d'animation.

CHÂTILLON-SUR-INDRE CANTON DE BUZANÇAIS



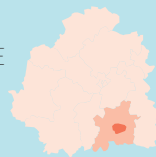
L'actuelle bibliothèque va être transférée dans les locaux de l'ancienne école François Rabelais, transformée en véritable médiathèque sur **527 m²**.

Les **2 700 habitants** et établissements scolaires disposeront d'un très bel espace fonctionnel, informatisé et connecté, avec un large choix documentaire. Un agent professionnel formé, aidé de bénévoles, en assurera l'animation.

Le Département a versé **112 488 €** de subventions à la commune pour la réalisation de ce projet prévu pour l'automne prochain.



SAINT-DENIS-DE-JOUHET CANTON DE NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE



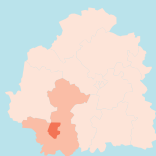
Afin d'accueillir au mieux ses lecteurs, la mairie a décidé de réaliser une nouvelle bibliothèque dans l'ancien presbytère et sa grange attenante.

132 190 € de subventions du Département, dont **37 443 €** pour les travaux de restauration

patrimoniale et **94 747 €** pour l'aménagement de ce magnifique lieu de vie (accueil de classes, accueil périscolaire, ateliers intergénérationnels, espace d'expositions, de contes, de spectacles ou de projection de films), qui devrait ouvrir ses portes au printemps.



PRISSAC CANTON DE SAINT-GAULTIER



L'ancienne bibliothèque vient d'intégrer l'ensemble mairie - agence postale - services publics.

Bénéficiant d'un espace ouvert et accueillant,

les **700 habitants** de la commune ont accès depuis mi-décembre à des documents sur tous types de supports, une ludothèque, des ateliers divers, des expositions et un espace numérique. Le Département a participé au financement des travaux à hauteur de **67 835 €** et à l'acquisition de matériels et mobiliers pour

24 300 €.



LE FLEURISSEMENT, UN ART DE VIVRE

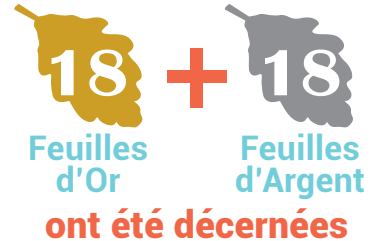


INDRE

Ils étaient 1 255 particuliers à être récompensés lors de la cérémonie de remise de prix du concours départemental 2017 des Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris. Les Indriens ont encore prouvé cette année leur goût pour le jardinage et montré l'étendue de leur talent en réalisant de véritables prouesses florales.

Une main verte partagée par les communes qui se sont à nouveau illustrées dans l'Indre. Initiée en 2016 par le Département, la Feuille d'Or est venue récompenser le travail de 18 communes pour la qualité voire l'excellence de leur fleurissement, un premier pas vers la 1^{ère} Fleur régionale. En complément, 18 autres communes ont reçu une Feuille d'Argent.

En 2017



LEMAG36 POUR LES NON-VOYANTS, MALVOYANTS ET PERSONNES ÂGÉES



INDRE

À l'initiative du Département, LEMAG36 s'écoute aussi gratuitement sur smartphone et tablette, avec l'application "Vocale presse mobile". Ce service de lecture offre aux déficients visuels un accès simplifié à la presse écrite sur leur téléphone mobile et tablette. Il permet d'écouter LEMAG36, dès le jour de sa publication. Le magazine est lu par les téléphones mobiles, tablettes ou lecteurs DAISY*. Il peut également se lire en gros caractères sur l'écran mais aussi suivre le texte sur le terminal braille. Pour s'inscrire, il suffit de contacter Vocale presse et demander un abonnement gratuit au magazine du Département de l'Indre. Le téléchargement de l'application est gratuit et disponible sur iOS et Android.

LEMAG36 s'écoute aussi sur indre.fr et dans les bibliothèques abonnées à Vocale Presse, comme la médiathèque de Châteauroux.

Pour bénéficier de ce service, contactez le 04 91 65 51 19 ou virginie@vocalpresse.com



* Digital Accessible Information System dispositif pour lecture de livres audio.

COUP D'OEIL SUR LES COMMUNES :

- ✿ **3** communes Feuille d'Or 2016 ont reçu leur 1^{ère} Fleur régionale :
Saint-Christophe-en-Bazelle
Vatan et Saint-Marcel
- ✿ **2** autres communes ont obtenu leur 1^{ère} Fleur :
Sainte-Lizaigne
Valençay
- ✿ Châteauroux se voit directement labellisée 3 Fleurs
- ✿ Baudres passe de 2 à 3 Fleurs
- ✿ Chabris et Déols conservent leurs 3 Fleurs
- ✿ Aujourd'hui, **38** communes de l'Indre sont depositaires d'au moins 1 Fleur.



OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE SIMONE VEIL

LE POINÇONNET
CANTON D'ARDENTES

Au Poinçonnet, une nouvelle Maison médicale dénommée Simone Veil a été inaugurée en présence de Serge Descout, Président du Département, Jean Petitprêtre, Maire du Poinçonnet, des membres et du vice-président de l'OPAC Michel Blondeau et de nombreuses autres personnalités. L'aboutissement d'un projet de 635 000 € HT lancé il y a deux ans, porté par l'Opac et la mairie.



À proximité du centre-ville avec un grand parking adjacent, l'ensemble est une réussite !

Les locaux lumineux, spacieux, fonctionnels et accessibles ont déjà séduit quelques professionnels de santé.



Depuis octobre, **Cécile Rouchy, médecin généraliste** (qui a bénéficié de l'aide à l'installation du Département de l'Indre), **Julie Adé, ostéopathe** et **Marelle Um, orthophoniste**, y exercent. Une équipe qui sera complétée par l'arrivée prochaine d'une **diététicienne**.



Des locaux sont encore disponibles pour accueillir de nouveaux praticiens.



LA VENTE DE SAPINS SE PORTE BIEN

MURS & MÉZIÈRES-EN-BRENNE
CANTONS DE BUZANÇAIS ET DE LE BLANC

La société CURTI spécialisée dans la production et commercialisation de sapins de Noël fait pousser 450 000 résineux sur 60 hectares à Murs. De sa plate-forme de transit située à Mézières-en-Brenne, 100 000 sapins ont été expédiés pour Noël. La société d'origine savoyarde s'est implantée dans l'Indre en raison de sa situation géographique idéale, lui permettant de rationaliser la distribution de ses productions partout en France. La période de fin d'année intense a amené le gérant Mickaël Bailly à recruter 12 saisonniers en plus de ses 6 employés permanents dans l'Indre. Il tire un bilan positif de la saison : « la consommation d'arbres se porte bien, nous avons vendu plus de sapins que prévu ». Il souhaite à terme renforcer l'activité à Mézières-en-Brenne qui possède un fort potentiel.





L'ABEILLE RENCONTRE LE PAYSAGE ET EN FAIT SON MIEL...

INDRE

Tel est le thème de l'exposition qui sera proposée au public indrien durant l'année 2018 : découverte du paysage, des plantes qui le composent mais varient d'un site à l'autre, avec l'œil d'une abeille... prête à faire son miel. Cette exposition prend appui sur le paysage de la vallée de l'Anglin à Chaillac, si varié avec ses landes et ses prés, ses bois et ses haies, ses labours, sa rivière.

Conçue par l'Espace de Valorisation de l'Abeille et le Moulin de Seillant à Chaillac, cette exposition sillonnera les bibliothèques (grandes et petites) du réseau départemental de lecture publique et sera accompagnée d'une valise thématique sur le sujet.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Bibliothèque Départementale de l'Indre au 02 54 27 94 95.

THÉO'SPORT

VILLEDIEU-SUR-INDRE
CANTON DE BUZANÇAIS

Le nouveau gymnase de Villedieu-sur-Indre, a ouvert ses portes.

Après **18 mois de travaux**, les habitants et les associations de la commune bénéficient désormais d'une belle structure qui permet le maintien et le développement des activités des associations, la pratique du sport à l'école et lors des activités périscolaires, et l'implantation de nouvelles disciplines (badminton, basket, futsal...).



Le Département de l'Indre a apporté son soutien à cette réalisation à hauteur de 168 000 €.



LE RELAIS DES PAS SAGES

PELLEVOISIN
CANTON DE VALENÇAY



L'aventure commence en 2010, non loin de Pellevoisin, au cœur d'une exploitation agricole. Une vieille grange inutilisée retrouve une seconde vie et devient, grâce à l'énergie de bénévoles, une salle de spectacles multi-activités.

C'est ainsi que tous les ans, de nouveaux espaces sont aménagés afin d'apporter plus de confort aux spectateurs et artistes. À ce titre, si vous voulez tenter l'aventure, des campagnes de restauration sont prévues tous les ans et les bonnes volontés y sont accueillies ; inutile d'être un expert pour donner un coup de main !

Petit à petit le relais devient à chaque saison de plus en plus fonctionnel. Le bouche à oreille aidant, de nombreux artistes viennent s'y produire ; certains en résidence, pour la préparation d'un album ou d'un spectacle, d'autres pour des soirées musicales, théâtrales, mais aussi de la danse et des arts de la rue.

Témoin du dynamisme en milieu rural, le Relais des Pas Sages est un lieu où jeunes et moins jeunes apprennent à se connaître et à partager ensemble. À découvrir au plus vite !

Tél : 02 54 28 65 34

<http://lerelaisdespassages.wix.com/association>



MÉLANIE D'ISS, UNE ARTISTE SIMPLE ET GÉNÉREUSE

ISSOUDUN
CANTON D'ISSOUDUN

Fille de musiciens et issoldunoise (d'où son pseudonyme "D'Iss"), la musique rythme les journées de Mélanie depuis son plus jeune âge.

Passionnée par les grands classiques de la chanson française, elle interprète avec dynamisme, humour et sensibilité, des chansons d'Édith Piaf, Jacques Brel, Charles Aznavour... mais elle écrit également ses propres chansons, avec son dernier album "Fidèle à moi-même" et la sortie de ses deux clips "Le Miroir" et "Chanson Oh".

Généreuse, elle nous le montre avec la sortie du single 2 titres "Avec des Si", dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon ou bien encore avec l'organisation d'un concert solidaire pour Ambre, atteinte de diplégie spastique, le dimanche 4 février 2018 au Centre Socio-Culturel de Déols, dont les fonds iront à l'association "Tous unis pour Ambre".

Une actualité bien remplie avec son one-woman show inspiré de sa vie de maman et d'artiste, qu'elle a ironiquement appelé "Ma vie tranquille", et c'est à la Chapelle des Rédemptoristes, à Châteauroux, qu'elle a choisi de jouer son spectacle, le 3 mars 2018 à 20 heures. Une artiste à découvrir !



LA TÉLÉMÉDECINE, UN OUTIL EXCEPTIONNEL

POULIGNY-NOTRE-DAME
CANTON DE LA CHÂTRE

Directeur du réseau Arpèges-Télémed, le docteur Didier Caudron, installé à la Clinique du Manoir, travaille, avec son équipe, à la promotion de ce dispositif qui a fait ses preuves. Il s'agit de mettre en relation, via la plate-forme, les médecins généralistes avec des spécialistes. C'est ainsi que **2 900 patients** ont bénéficié ici d'une télé-expertise permettant un avis de spécialiste dans les 72 heures. Une chance, au regard des délais parfois longs pour obtenir un rendez-vous. Pour les médecins généralistes, c'est un outil exceptionnel qui favorise l'échange et la réactivité.



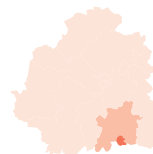
RÉHABILITATION DU GYMNASÉ

AIGURANDE
CANTON DE NEUVY-
SAINT-SÉPULCHRE

Le gymnase d'Aigurande a bénéficié de travaux d'isolation, d'éclairage, de mises aux normes et d'accessibilité. Des travaux d'agrandissement ont aussi été réalisés afin de créer des espaces de stockage et des salles de réunion.

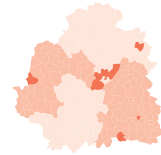
Les élèves du collège Frédéric Chopin, les enfants de l'école primaire d'Aigurande, ainsi que le mouvement associatif local ont découvert leur nouveau gymnase à la rentrée de janvier.

Le Département de l'Indre a apporté son soutien à cette opération à hauteur de **228 046€**.





TOP DES ENTREPRISES 2017 : VALORISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE L'INDRE



SAINTE-LIZAIGNE, CHÂTEAUROUX, MONTIERCHAUME,
SAINT-MAUR, MARTIZAY, AIGURANDE ET DÉOLS

Rendez-vous incontournable des entrepreneurs de l'Indre, le Top des entreprises récompense celles qui se sont particulièrement distinguées dans les secteurs de l'innovation, du commerce de proximité, de création et reprise, de stratégie de développement vers l'international ou encore de développement du territoire.

La Nouvelle République et la CCI ont célébré en décembre la 10^e édition de ce panorama annuel de la vie économique en présence de nombreux partenaires, dont le Département de l'Indre. Le Président Serge Descout s'est réjoui de participer à cette soirée dédiée à l'entrepreneuriat : "Avec 51,5 millions d'euros consacrés à l'investissement en 2017, le Département concrétise une politique dynamique et participe fortement à l'activité économique locale et par conséquent à l'emploi. Il est donc tout naturel que nous soyons partenaire de cette opération".

LES ENTREPRISES LAURÉATES DU TROPHÉE TOP DES ENTREPRISES 2017



Top de l'Innovation
ROBINETTERIE SAINTE-LIZAIGNE

Top du Commerce de proximité
MARCON SPORT à Châteauroux

Top de l'International
PGA ELECTRONIC
à Montierchaume

Top de la Création d'entreprise
BERRY CAMPING CARS
à Saint-Maur

Reprise d'entreprise
COVEPA MICHELS SA
à Montierchaume

Top Coup de Cœur
CATOIRE SEMI à Martizay

Top de l'Artisanat
MAISON GAUDIN à Aigurande

Top du Numérique
SERIOUS FRAME à Déols



MARCON SPORT, UN COMMERCE ATTENDU, QUI RAVIT LA POPULATION CASTRAISE !

LA CHÂTRE
CANTON DE LA CHÂTRE

Récompensée au titre du commerce de proximité, l'entreprise Marcon Sport s'est implantée en 1983 à Châteauroux et n'a cessé de se développer, avec l'ouverture de nouveaux magasins, à Châteauroux, Orléans, Saint-Amand-Montrond. En novembre dernier, c'est à La Châtre que l'entreprise a choisi d'installer un nouvel espace de vente d'articles de sport et d'une gamme sportswear.

VIABILITÉ HIVERNALE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Durant la saison hivernale, le Département se mobilise pour garantir une veille permanente du réseau routier et assurer les interventions de salage et de déneigement. De leur côté, les automobilistes doivent rester vigilants et s'informer.

DU CÔTÉ DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

1 423 km
traités pendant
le service hivernal
de réseau principal



Coût / an 
300 000 €

Stock de sel :
3 500 tonnes



66 agents
d'astreintes de 17h
à 8h du matin



9
Patrouilleurs VH



27
équipes
d'intervention



Dates du service hivernal :
du **1^{er} décembre 2017**
au **9 mars 2018**



Les agents du Département affectés à l'entretien des routes sont présents sur tout le territoire et mobilisés sept jours sur sept.

"Tout commence avec les prévisions météorologiques qui nous fournissent des indications précises sur les perturbations climatiques attendues, indique Nicolas Moreau, chef de l'Unité Territoriale de La Châtre. En cas de risque de verglas ou de neige, un patrouilleur vérifie dès 4 heures du matin les conditions météorologiques, l'état de la route et le risque de formation de verglas en particulier. Il mesure l'humidité, la température au sol et ambiante. Ces informations lui permettent de définir le risque d'apparition de verglas et de déclencher le plan d'actions mis en place dans les centres. Les agents d'astreinte sont appelés et partent en équipe sur les routes, leur matériel étant prêt depuis la veille (camions, sel...). À 7 heures, les routes prioritaires* sont traitées. Les équipes sont sur le terrain toute la journée si nécessaire pour assurer la viabilité des routes. L'équipe d'astreinte reprend son service à 17 heures".

Les agents du Département sont formés à ce type d'intervention qui exige une maîtrise très rigoureuse des consignes de sécurité.

* Les routes départementales sont divisées en trois catégories déterminées au regard du trafic routier. Les routes les plus fréquentées sont donc traitées en priorité. Les délais d'intervention sur les routes secondaires peuvent conduire à ce que la circulation reste sur certaines routes, pour quelques heures, délicate, voire difficile.

DU CÔTÉ DES AUTOMOBILISTES...

La période hivernale comporte des risques pour les automobilistes. Voici quelques recommandations si vous prenez la route

- **Adoptez une conduite préventive** : anticipez vos manœuvres ; ni accélération, ni freinage brutal et évitez les coups de volant
- **Ralentissez à la moindre alerte** : traces humides, gelées blanches, brouillard
- **Ne doublez pas les engins de salage et de déneigement en intervention** (Art R414-17 du code de la route)
- **Détectez les zones à risques** : les zones ombragées, les bordures de bois ou de rivières, les virages, les ponts...
- **Ne croyez pas aux effets immédiats du sel**
- **Allumez vos feux de croisement**
- **Augmentez vos distances de sécurité avec le véhicule qui vous précède**

En cas d'événements météorologiques, des bulletins d'alerte sont publiés plusieurs fois par jour sur indre.fr. Une carte, dont voici la légende, vous communique l'état des routes.



ROUTE NORMALE : RESTEZ PRUDENT

- Attention aux caprices de la météo
- Être attentif, on peut passer très vite à la condition "délicate"
- Pneus en bon état



ROUTE DÉLICATE : RESTEZ VIGILANT

- Se méfier du verglas
- Attention aux effets de surprise, ralentir... surtout en virage et en déclivité
- Ne pas chainer sur la voie



ROUTE DIFFICILE : PRÉPAREZ VOTRE DÉPLACEMENT

- Ne pas doubler un véhicule bloqué sans être sûr de pouvoir dégager la voie
- Pneus "hiver" recommandés
- Chaînes souhaitables
- Ne pas chainer sur la voie



ROUTE IMPRATICABLE : NE PARTEZ PAS

- Pluie verglaçante, neige abondante...
- Risque d'être bloqué pendant des heures

“ Offrir de bonnes conditions de circulation est une priorité pour le Département. Chaque année, d'importants travaux sont réalisés sur nos routes départementales. En période hivernale, les services sont mobilisés pour intervenir sur le terrain et informer les usagers de l'état du réseau routier, afin de faciliter la mobilité et la sécurité de tous. ”



Nadine Bellurot, Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée aux routes et aux biens départementaux



L'APPRENTISSAGE UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE !

Les différents Centres de Formation des Apprentis (C.F.A.) de l'Indre ont sélectionné, au sein de leurs établissements, des candidats qui montrent par la force de leur engagement et leur persévérance, des mérites particuliers.

Ainsi, **8 apprentis** ont été retenus sur les critères suivants : parcours professionnel, motivation, qualité du travail fourni mais aussi savoir-être, respect des enseignants, ponctualité et civisme.

Le Département de l'Indre, la Société des Membres de La Légion d'Honneur et les C.F.A. les ont félicités et récompensés lors de la traditionnelle cérémonie de remise des prix. L'objectif est de valoriser les formations et les métiers manuels en reconnaissant les mérites des jeunes dont le parcours personnel et professionnel témoigne d'une véritable volonté de réussir.



PORTRAIT DE CORENTIN ROGER

Apprenti cuisinier

Corentin a voulu devenir cuisinier dès l'âge de 6 ans. Apprendre ce métier était pour lui une évidence. Il s'est donc orienté vers un CAP Cuisine au CFA de Châteauroux qu'il a obtenu brillamment, malgré un grave problème de santé pendant sa deuxième année.

Actuellement en BP Cuisine en alternance (2 semaines au CFA de Châteauroux puis 2 semaines dans le Cher à La Grange aux Dîmes), il souhaite faire une formation de dressage de dessert à l'ancienne à la rentrée. Son avenir, Corentin l'envisage d'abord dans des saisons pour multiplier ses expériences. Ensuite, il rêve d'ouvrir un restaurant gastronomique traditionnel dans le sud de la France.

Ses professeurs sont unanimes : Corentin est un apprenti méritant, volontaire et souriant, faisant toujours preuve de courage et d'investissement.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le service éducatif des Archives départementales et du Patrimoine Historique de l'Indre accueille de nombreuses classes.

En 2017, ils étaient plus de **1 000** élèves des écoles primaires, collèges et lycées et de l'enseignement supérieur de l'Indre à profiter de la visite guidée du Château Raoul, d'expositions et d'initiation à la calligraphie.

Des ateliers très prisés des élèves, qui avec une plume et de l'encre, vont apprendre à former des traits, des courbes puis des lettres jusqu'à écrire leur prénom. Et la "belle écriture" a toujours la cote auprès des jeunes !

Ces séances pédagogiques gratuites s'organisent sur demande des professeurs.

Pour plus d'infos, il suffit de contacter les Archives Départementales de l'Indre au **02 54 27 85 59** ou par email à jdescoux@indre.fr.



LE DÉPARTEMENT RÉCOMPENSE LES LAURÉATS DU BREVET ET DU BACCALAURÉAT 2017

COÛT POUR LE DÉPARTEMENT :
133 100 €

Entourés de leurs familles, des principaux des collèges et des Conseillers départementaux, les lauréats du Brevet et du Baccalauréat avec une mention "Bien" ou "Très Bien" lors de la session 2017 ont été chaleureusement félicités et récompensés par le Département.

Les lauréats du **Diplôme National du Brevet** ont reçu des bons d'achat à valoir dans les librairies partenaires.



En 2017, **2 103 élèves** ont obtenu le Brevet :
570 élèves avec la mention "Très Bien",
496 élèves avec la mention "Bien".

Baccalauréat mention B ou TB : un coup de pouce du Département !

Les lauréats ont eu le plaisir de se voir remettre une bourse unique de **150 €** pour les mentions "Bien" et **200 €** pour une mention "Très Bien". Une aide non négligeable dans la poursuite de leurs études.

En 2017, **1 659 élèves** ont eu leur Bac dans l'Indre. **155 lauréats** pour la mention "Très Bien" et **211** pour la mention "Bien".

ÉTUDIANTS : BÉNÉFICIEZ DE LA BOURSE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental de l'Indre accorde des bourses pour aider les étudiants scolarisés dans une formation relevant de l'enseignement supérieur sous certaines conditions :

- Bénéficiaire d'une bourse nationale ou européenne dans la formation suivie (pour les titulaires d'une bourse européenne, l'aide départementale est réservée à ceux qui ne peuvent bénéficier des aides de la région Centre-Val de Loire en la matière).
- Avoir ses parents ou ses représentants légaux domiciliés dans l'Indre ou pour l'étudiant fiscalement indépendant, justifier de son imposition sur les revenus dans l'Indre.

L'aide accordée par le Département est de **265 €**.

Vous êtes concernés ? Retirez dès maintenant le dossier de demande d'attribution de la bourse départementale d'enseignement supérieur auprès de la Direction de l'Éducation du Département ou téléchargez-le sur www.indre.fr.

Attention, les dossiers doivent être retournés **avant le 9/03/2018**.



103

**C'EST LE NOMBRE
DE STAGIAIRES ET
D'EMPLOIS D'ÉTÉ
ACCUEILLIS
AU DÉPARTEMENT
EN 2017**

Le Département soutient la formation et la découverte de l'entreprise en accueillant régulièrement des stagiaires et des emplois d'été.

ÉVELYNE CAURETTE
accueillante familiale



161
assistants familiaux

68
accueillants familiaux
dans l'Indre



MARYSE CHARLOT
assistante familiale



LEÏLA BROCHARD
accueillante familiale



ANNE-MARIE TOURNY
accueillie chez LEÏLA BROCHARD

7,9 M€
en 2017 pour les salaires et charges
des assistants familiaux employés
par le Département et

45 000 €
pour la formation

En moyenne, 34 demandes
d'agrément sont évaluées
chaque année mais seuls 11
agréments sont délivrés tous les ans



980 000 €
de dépenses pour le Département
pour l'accueil familial, dont
742 796 €
destinés aux personnes accueillies pour
les aider à financer ce mode d'accueil
et **237 204 €**
pour financer le service
chargé de l'accompagnement



KARINE SIMON
assistante familiale



JEAN CHAUVET
accueilli chez ÉVELYNE CAURETTE

**492 enfants
et jeunes majeurs**
confiés à l'aide sociale à l'enfance
dont 354 accueillis par les assistants
familiaux employés
par le Département de l'Indre



CATHERINE GUIMPIER
assistante familiale

L'ACCUEIL FAMILIAL : ÊTRE UTILE AUX AUTRES

Exercer une activité à domicile permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale vous tente ? Si patience, disponibilité, capacité d'écoute et de communication, ouverture d'esprit et sens de l'accueil sont des qualités qui vous caractérisent, ces métiers sont peut-être faits pour vous !

On connaît souvent la notion de "famille d'accueil" qui accueille et prend soin d'enfants mais savez-vous que les personnes âgées et/ou handicapées peuvent également bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans un cadre familial ?

Même s'il s'agit de deux métiers différents, ils requièrent tous deux un véritable engagement humain. Le Département de l'Indre cherche actuellement à agréer de nouveaux accueillants familiaux pour développer l'accueil à domicile de personnes handicapées et de personnes âgées et recrute également des assistants familiaux pour accompagner des enfants dans leur vie quotidienne. Zoom sur ces deux métiers.

Être **assistant familial**, c'est accueillir à son domicile, jour et nuit, un ou plusieurs mineurs ou jeunes majeurs (de moins de 21 ans) dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'assumer leur éducation. Ces enfants ont été confiés au service de l'aide sociale à l'enfance du Conseil départemental, soit à la demande des parents, soit sur décision du juge ou en qualité de pupille de l'État.

Le rôle de l'assistant familial est d'organiser la vie quotidienne de l'enfant qu'il accueille en lui offrant un environnement stable et sécurisant mais aussi en répondant à ses besoins d'affection, de soins et d'éducation, tout en maintenant des liens avec sa famille lorsque cela est possible. L'assistant familial travaille en étroite collaboration avec le service de l'aide sociale à l'enfance. La spécificité de ce métier, exercé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, engage le salarié et avec lui, l'ensemble de sa famille. C'est un métier qui se réfléchit et qui ne s'improvise pas. Pour devenir assistant familial, il faut être agréé par le Président du Département et suivre une formation qui peut conduire à l'obtention du Diplôme d'État d'assistant familial.

“ Choisir l'un de ces métiers est avant tout une décision familiale car chaque membre de la famille contribue à la qualité de l'accueil ”



Michel Blondeau, Vice-Président du Conseil départemental délégué à l'Action sociale et aux Solidarités humaines

L'**accueillant familial** reçoit une ou plusieurs personnes âgées et/ou en situation de handicap à son domicile et leur fait partager sa vie de famille. Pour la personne qui ne peut plus rester chez elle, l'accueil familial constitue une véritable alternative aux structures d'accueil collectives, en lui offrant une présence aidante, stimulante et un accompagnement personnalisé. L'accueillant familial assure l'hébergement et la restauration, ainsi que l'entretien des effets personnels et des pièces mises à disposition. Il prend en compte les besoins, les souhaits et les aspirations de la personne accueillie. Il propose un accompagnement permanent ou temporaire, à temps partiel ou complet.

Toute personne seule ou tout couple, remplissant les conditions légales, peut devenir accueillant familial sous certaines conditions. L'agrément délivré par le Président du Conseil départemental est valable pour une, deux ou trois personnes âgées et/ou handicapées et doit être complété d'une formation.

DES MÉTIERS DE PARTAGE

PERSONNES ACCUEILLIES



COMMENT ACCÉDER À CES MÉTIERS ?



TYPE DE CONTRAT ET EMPLOYEUR



CONGÉS



RÉMUNÉRATION



ASSISTANT FAMILIAL

Mineurs ou jeunes majeurs de moins de 21 ans.

- Participer à une réunion d'information
- Déposer un dossier de demande d'agrément
- Évaluation des conditions d'accueil
- Obtention de l'agrément si toutes les conditions sont réunies pour un nombre d'enfants autorisés (jusqu'à 3), valable 5 ans sauf si l'assistant familial obtient son Diplôme d'État.
- Le recrutement se fait comme pour n'importe quel salarié à l'aide d'un contrat de travail.
- Stage préparatoire de 60 h et formation de 240 h obligatoires.

Contrat de droit public. Le Département emploie les assistants familiaux (d'autres employeurs existent : autres Départements, associations spécialisées).

L'assistant familial a droit à 35 jours de congés annuels (les enfants sont accueillis dans leur propre famille ou dans une autre famille d'accueil relais).

En moyenne, le salaire brut est de 1 171 € pour 1 enfant, 1 854 € pour 2 enfants et 2 538 € pour 3 enfants.

+ indemnité d'entretien et des indemnités spécifiques pour couvrir certains frais (vêtements, argent de poche, rentrée scolaire, etc.).

ACCUEILLANT FAMILIAL

Personnes âgées ou handicapées n'appartenant pas à la famille proche de l'accueillant et ayant un minimum d'autonomie.

- Déposer un dossier de demande d'agrément
- Évaluation des conditions d'accueil
- Obtention de l'agrément si toutes les conditions sont réunies, valable 5 ans et renouvelable
- Rechercher des personnes à accueillir, avec l'aide du service accompagnement ou en se faisant connaître auprès des mairies, services et travailleurs sociaux, associations, établissements.
- Formation obligatoire : 54 h, dont 12 h préalables à l'accueil.

Contrat de droit privé, de gré à gré, entre l'accueillant et la personne accueillie ou son représentant.

L'accueillant familial a droit à 2,5 jours ouvrables par mois de travail. Il peut s'absenter si une solution permettant d'assurer la continuité de l'accueil est mise en place.

La rémunération varie entre 1 250 € et 1 760 € net par personne, ce qui représente un coût pour la personne accueillie (avec les cotisations URSSAF) entre 1 470 € et 2 100 € bruts. Elle comprend des indemnités d'entretien et de mise à disposition de la pièce réservée et en cas de sujétions particulières.

Détails sur indre.fr rubrique solidarité

TÉMOIGNAGES



Dans sa maison de Ségry, **Leïla Brochard** accueille trois personnes de plus de 60 ans en situation de handicap, avec son mari et leurs trois enfants. Ici, partage et échanges sont de mise et on rigole beaucoup. La porte est toujours ouverte aux amis pour une pause café ! Très à l'écoute de ses résidents, elle porte une attention particulière à leur bien-être, en veillant de près à leur santé. Elle sait qu'elle peut compter sur le service d'accompagnement du Conseil départemental lorsqu'elle a besoin. Son conseil aux personnes intéressées par l'accueil familial : **"Foncez !" "Ce métier est fabuleux et très enrichissant pour toute la famille"**. Ses enfants qui ont grandi aux côtés des personnes accueillies ont développé une très grande ouverture d'esprit.

Ancienne restauratrice, puis auxiliaire de vie, **Évelyne Caurette** a choisi de s'installer avec son mari et ses deux fils dans une maison d'accueil familial, créée par la commune de Crevant. Elle loue ce logement adapté pour accueillir deux personnes âgées et une personne en situation de handicap. Outre l'opportunité pour elle de voir ses enfants grandir, ce métier lui apporte beaucoup : **"J'aime accompagner au mieux les personnes en fin de vie en leur offrant du réconfort"**.

Avec beaucoup d'empathie, elle s'adapte à leur mode de vie et les aide dans leurs tâches quotidiennes. Lorsqu'elle doit faire des courses, son mari à la retraite la remplace et pendant les vacances, elle a trouvé un couple qui loge dans la maison afin de prendre le relais en leur absence.



Catherine Guimpier exerce ce métier depuis 20 ans, ce qui lui a permis d'être présente pour ses quatre enfants. Aujourd'hui, ils sont grands et elle se réjouit d'en avoir encore dans sa maison de Badecon-le-Pin, même si ce ne sont pas les siens. Parce que pour Catherine, il faut avant tout **"aimer les enfants. On les élève comme nos enfants mais ce ne sont pas les nôtres."**

Maryse Charlot a toujours eu vocation à aider les autres. Après différentes expériences dans la restauration et l'aide à la personne, elle a demandé son agrément en 2012. La formation délivrée, qui lui a paru à la fois accessible mais surtout très enrichissante, a permis à l'assistante familiale d'obtenir son Diplôme d'État. **"Je ne regrette pour rien au monde d'avoir choisi ce métier, d'ailleurs si j'avais su, je l'aurais choisi bien avant."**

Pour **Karine Simon**, assistante familiale à Vineuil, il faut savoir **"accueillir au sens large : ouvrir sa porte, sa famille, sa table mais aussi son cœur. L'enfant accueilli fait partie intégrante de la vie de famille"**. Elle s'est donné un an de réflexion et de discussions avec son mari et ses enfants avant de déposer son dossier de demande d'agrément car c'est un projet qui implique toute la famille.

TOUTES SONT UNANIMES POUR DIRE À QUEL POINT CE MÉTIER EST HUMAINEMENT ENRICHISSANT

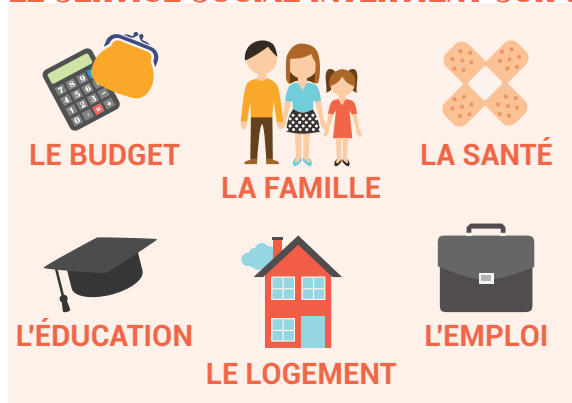
Au quotidien, les assistantes familiales exercent seules leur rôle mais elles sont au cœur d'un projet éducatif global. À la moindre difficulté, elles bénéficient du soutien et de conseils d'une équipe pluridisciplinaire très réactive. Karine, Catherine et Maryse saluent l'aide et l'écoute apportée par les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance.

D'autres témoignages en vidéo sur l'accueil familial sur indre.fr

LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés du quotidien, qu'elles touchent les finances, la santé, l'éducation, les relations familiales, le travail ou le logement. Acteur de proximité, le service départemental d'action sociale maille le territoire pour permettre à ceux qui le souhaitent de trouver une écoute et des solutions.

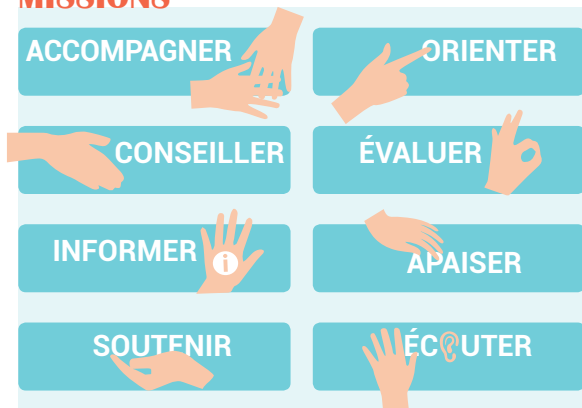
LE SERVICE SOCIAL INTERVIENT SUR :



"Notre rôle est d'évaluer les difficultés rencontrées pour accompagner ou orienter les personnes vers la solution la plus adaptée à leurs problèmes." D'autant que s'adresser au service social, c'est "parler en toute confiance car les assistantes sociales sont tenues au secret professionnel", souligne Nelly Raineau, assistante sociale à la C.A.S.* de Buzançais - Valençay.

Il s'agit de prendre en compte les problématiques le plus tôt possible. L'accompagnement peut s'appuyer sur des actions individuelles ou collectives, et sur : des accompagnements psychologiques, de la remise à niveau, du travail sur l'image de soi, de l'insertion dans la vie de la cité, etc. Les assistantes sociales travaillent en lien constant avec une équipe pluridisciplinaire et de nombreux partenaires (mairies, éducation nationale, etc.) sur tout le territoire.

MISSIONS



Les missions et les champs d'intervention sont très vastes. Comme l'indique Amandine Chalumeau, assistante sociale à la C.A.S. d'Issoudun - Déols : "Nous accompagnons les personnes dans leurs démarches administratives, les bénéficiaires du RSA vers l'insertion socio-professionnelle et nous soutenons les parents qui rencontrent des difficultés éducatives ou familiales."

Le service social intervient également à titre préventif et pour la protection des majeurs vulnérables et des mineurs afin d'évaluer les situations de danger éventuel et de mettre en place les réponses adaptées.

OBJECTIFS → INSERTION → AUTONOMIE

* Circonscription d'Action Sociale

8 398 foyers suivis (en 2016)
25 702 entretiens
 dont **23 %** à domicile

Contactez
 VOTRE CIRCONSCRIPTION
 D'ACTION SOCIALE (C.A.S.)
RDV donnés

bureau C.A.S. lieux de permanence (ex : mairies) à domicile

“ Le service social départemental est le dernier maillage du territoire qui accompagne les personnes vers l'autonomie et contribue à rompre l'isolement. Les travailleurs sociaux font un travail remarquable ! ”



Michèle Selleron, Conseillère départementale, Présidente de la Commission de l'Action sociale et des Solidarités humaines

AU SEIN DES 5 C.A.S., UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

- **76** travailleurs sociaux → dont **55** assistantes sociales,
 - **5** responsables de circonscription
 - **1** responsable adjoint
 - **20** secrétaires agents d'accueil
- 12** conseillères en économie sociale et familiale,
 - 3** éducateurs de prévention,
 - 6** coordonnateurs locaux d'insertion.

Des professionnels de la Protection Maternelle et Infantile sont également présents dans chaque C.A.S. pour répondre à vos besoins.

LES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE

- C.A.S. La Châtre - Ardentes**
 Site de La Châtre Tél : 02 54 48 23 08
 Site d'Ardentes Tél : 02 54 36 58 00
- C.A.S. Châteauroux** Tél : 02 54 27 73 05
- C.A.S. Le Blanc - Argenton-sur-Creuse**
 Site de Le Blanc Tél : 02 54 28 35 20
 Site d'Argenton-sur-Creuse Tél : 02 54 24 10 53
- C.A.S. Buzançais - Valençay**
 Site de Buzançais Tél : 02 54 84 05 24
 Site de Valençay Tél : 02 54 00 18 99
- C.A.S. Issoudun - Déols**
 Site d'Issoudun Tél : 02 54 21 20 41
 Site de Déols Tél : 02 54 22 25 42



Retrouvez les coordonnées et horaires de chaque C.A.S. et lieux de permanence sur indre.fr

DOLMENS ET MENHIRS

De nombreux dolmens et menhirs, érigés entre 4 700 et 2 500 avant notre ère, sont les traces visibles d'un passé très ancien et témoignent de l'occupation de notre territoire par les premiers hommes.

Au Néolithique, la vie des hommes connaît de profonds bouleversements. Ceux-ci se sédentarisent, et la société se structure progressivement, en se basant sur l'agriculture et l'élevage. L'érection de dolmens et menhirs est la manifestation visible de ces sociétés anciennes.

Les dolmens, monuments imposants (Liniez, Montchevrier), sont formés d'une ou de plusieurs dalles de couverture soutenues par des piliers formant les parois d'une chambre funéraire. Ils ont servi de sépulture pour une famille ou une communauté, comme certaines fouilles archéologiques l'ont attesté (Ceaulmont, Luçay-le-Libre).

Quant aux menhirs, ils sont reconnaissables de par leur forme. Les menhirs étaient sans doute des pierres commémoratives ou des édifices cultuels. Ils peuvent être isolés (Lingé, Châtillon-sur-Indre), ou groupés (Bagneux) et leur hauteur variable, de moins d'un mètre (La Châtre-l'Anglin) jusqu'à 2,5 mètres (Bagneux). Aujourd'hui, certains sont à terre (Douadic).

Dans une région où les superstitions sont légion, il s'en faut de peu pour qu'on leur prête des pouvoirs surnaturels, d'où leurs noms : la bobinette du diable (Saulnay), la

Pierre au loup (Saint-Aigny)... Parfois bienfaisants, parfois malfaisants, ces mégalithes ont toujours intrigué, au point de devenir importuns.

C'est pour cela que beaucoup ont été détruits (Chaillac) entre le XVI^e et le XIX^e siècle avant d'être, pour certains, classés monuments historiques fin XIX^e (Ciron, Orsennes, Parnac...). Les causes de leur destruction sont diverses. Certains l'ont sans doute été pour des motifs religieux car ils étaient la survivance de cultes païens ; d'autres car ils étaient considérés comme gênants pour les travaux agricoles, enfin, quelques-uns ont été brisés pour empierrer les chemins (Sougé). Sur certains, on peut encore apercevoir le forage servant à insérer l'explosif en vue de les détruire (Saulnay).

S'il est aujourd'hui difficile de dénombrer ces mégalithes dans l'Indre, on estime à moins de 50 leur nombre. Quoi qu'il en soit, après plusieurs milliers d'années, ils continuent à exercer sur nous une étrange fascination.

Attention ! Certains mégalithes sont situés sur des propriétés privées. Il est impossible d'y accéder sans l'accord de leur propriétaire.



Ciron : dolmen de Sennevault



Bagneux : menhir de Bois



Liniez : dolmen de la Pierre Levée



Montchevrier : dolmen de la Pierre à la Marte

LA RÉFÉRENCE



Paru en 2011 aux éditions de la Bouinotte, le Guide des dolmens et menhirs de l'Indre, écrit par Gérard Coulon, ancien conservateur du musée d'Argentomagus, est devenu une référence et un classique. D'abord, c'est le seul ouvrage accessible aux non spécialistes qui permet de mieux connaître ces monuments énigmatiques. On y apprend la datation, la fonction, l'histoire et les légendes qui planent sur ces impressionnantes architectures de pierre. Et surtout, le guide propose six circuits à parcourir à pied, en VTT ou en voiture pour les découvrir. Richement illustré, ce petit livre se glisse facilement dans la boîte à gants et il constitue un véritable outil de découverte et de plaisir pour les randonneurs et tous ceux qui se passionnent pour le plus lointain passé de l'Indre.

PÉRIODE :

4 700
à
2 500
avant J.C.



41
MÉGALITHES

28 dolmens



&

13 menhirs

encore visibles dans l'Indre



Douadic : menhir de la Pierre à Nom



Bagneux : menhirs de Tréfoux



Aigurande : dolmen du Grand Pontet



L'HISTOIRE DE BÉLÂBRE AU FIL DES RUES

Implanté sur les coteaux bordant la vallée de l'Anglin, le village de Bélâbre se situe dans un environnement de bocage et d'étangs caractéristiques de la petite Brenne, sur la partie méridionale du Parc Naturel Régional.

Une commune d'un petit peu plus de 1 000 habitants qui a bien changé depuis plus d'un siècle. Et depuis peu, les petites et grandes histoires se racontent dorénavant, en empruntant les rues, le long d'un parcours patrimonial imaginé par l'Office de Tourisme.

Une agréable balade jalonnée de reproductions de 18 cartes postales qui proposent aux promeneurs de comparer le Bélâbre d'hier à celui d'aujourd'hui. Un beau voyage dans le temps que l'on doit à des collectionneurs locaux,

et parmi les centaines de cartes postales collectées, seules les plus emblématiques ont été retenues. Chaque reproduction montée sur panneau associe à la photo un texte explicatif établi à partir des archives, documents historiques mais aussi de la mémoire collective des habitants. Disposés aux mêmes endroits que le photographe de l'époque, ces panneaux souvenir offrent un véritable témoignage de la vie bélâbraise d'antan. Une escapade de près de deux kilomètres à travers les rues du village qui, à coup sûr, rendront les visiteurs nostalgiques !

Office de tourisme de bélâbre
Tél : 02 54 37 22 21



L'ŒIL DE L'EXPERT

Alain NEVIÈRE Président de l'Office de Tourisme de Bélâbre

Petite histoire de Bélâbre à travers les siècles : Bélâbre doit son nom au "Chastel de Bel arbre", donné en 1372 par le roi Charles V à son ami le chevalier Jehan de Pocquières, compagnon du Chevalier Bayard. La forteresse initiale fut démolie par les descendants du marquis de Bélâbre et remplacée par un élégant château de style Mansart. Hélas l'histoire prit un tour tragique lorsque l'épouse du dernier héritier fit détruire le château en 1926 pour se venger d'une population locale peu avare en ragots sur ses déboires conjugaux. Cet épisode tragiquement vécu par les Bélâbrais inspira l'écrivain Gaston Cherau, de l'académie Goncourt, pour son livre "Le pays qui a perdu son âme" paru en 1934. L'histoire économique de Bélâbre connut son apogée pendant les trois siècles durant lesquels les forges créées en 1543 sur l'Anglin, appartenant au marquis de Bélâbre, ont apporté travail et richesse à une population qui atteignit 2 346 habitants en 1851. Atelier de tissage, tannerie, usine de boutons, et plus récemment une usine de confection employant plus de 130 ouvrières, ont connu leurs heures de gloire avant de réduire leur activité puis de disparaître, comme tous les métiers traditionnellement liés à l'agriculture. L'artisanat, le commerce et les services continuent heureusement à offrir emplois et vie économique à un village qui ne néglige pas le développement touristique et n'hésite pas à valoriser les images de son passé.



SAINT-VALENTIN FÊTE LES AMOUREUX TOUTE L'ANNÉE

Il n'existe qu'une seule commune de Saint-Valentin en France, et elle est dans l'Indre ! Célèbre par sa grande fête annuelle qui attire un public nombreux, Saint-Valentin est aussi une commune qui reçoit toute l'année des amoureux de passage, venus laisser l'empreinte de leurs sentiments dans le paysage romantique du village.

LE SAVIEZ-VOUS ?

SAINT-VALENTIN, UN VILLAGE TRÈS PRISÉ DES JAPONAIS

La journée de Saint-Valentin est très importante au Japon. Des contacts multiples entre la commune de Saint-Valentin et des japonais venus assister à la fête des amoureux ont permis les jumelages avec les villes de Sakuto-Cho et Sagara. Des relations privilégiées et régulières se sont instaurées et des projets touristiques sont en cours.



AU 14 FÉVRIER

Un restaurant, une boulangerie, deux lieux accueillants et raffinés, où se mêlent agréablement produits du terroir et savoir-faire japonais.

La rue du 14 février, le jardin des Amoureux, le restaurant et la boulangerie au 14 février, l'Église Saint-Valentin, le chemin des Amoureux, l'arbre au vœux, le kiosque des amoureux, la boutique-souvenir... ici, tout est symbole d'amour et le cœur, sous toutes ses formes a investi les lieux !

Pierre Rousseau, maire de la commune, est très souvent sollicité pour des confirmations de mariage et remet des certificats joliment illustrés des dessins de Peynet aux couples qui se présentent à lui. "Saint-Valentin participe à la découverte de l'Indre et à son attractivité" dit-il. Et c'est certain !

D'ailleurs chaque année, au 14 février la presse nationale ne manque pas de mettre à l'honneur la célèbre fête de Saint-Valentin.

“ Saint-Valentin est une commune dynamique qui travaille à son développement et perpétue avec enthousiasme la tradition. Le village est connu dans le monde entier, notamment en Asie où la France est considérée comme le pays du romantisme et de l'amour ! ”



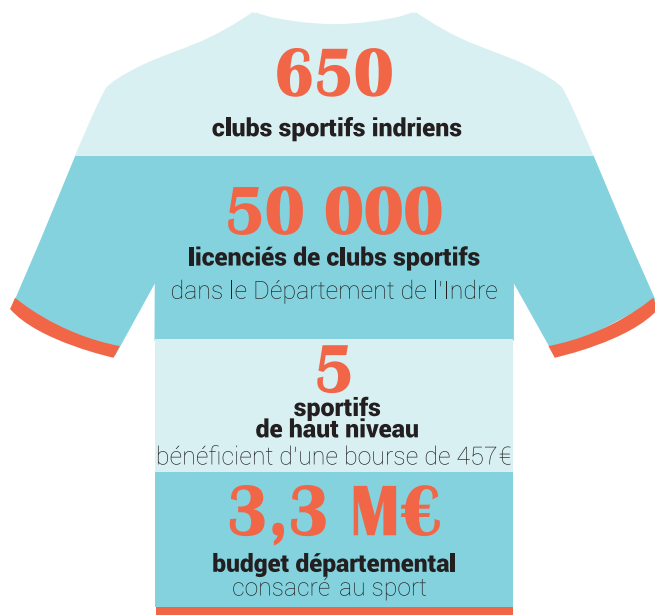
Jean-Yves Hugon, Conseiller départemental, Président de la Commission du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement

54^e ÉDITION DE LA FÊTE DE SAINT-VALENTIN les 11 et 14 février 2018

Durant deux jours, le village de Saint-Valentin accueille de nombreux visiteurs - qui arrivent pour certains de très loin ! - venus assister à la bénédiction des fiancés, errer dans le jardin des amoureux, prendre le temps de déjeuner ou de faire une pause sucrée, poser pour une photo sous le kiosque, admirer le saule aux cœurs, flâner au gré des étals parfumés... Une ambiance festive invitant à la complicité !

Retrouvez toutes les infos sur www.village-saint-valentin.com

LE SPORT A LA COTE DANS L'INDRE !



LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES

Le Conseil départemental apporte son soutien financier aux clubs qui disposent d'une équipe senior engagée dans un Championnat national par équipes.

Pour la saison sportive 2017-2018, le Département accompagne financièrement la Berrichonne Football (Ligue 2), le club de basket-ball du Poinçonnet (N1 féminine), les clubs de rugby du RAC Châteauroux et de l'US La Châtre (Fédérale 3), le club de tennis de table de Déols (N3 féminines et masculins) et le club de Handball de l'AC Issoudun.

CÉRÉMONIE DES 36 D'OR : LES SPORTIFS SUR LE HAUT DU PODIUM

Depuis 1986, le Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.) et le Conseil départemental s'associent pour mettre à l'honneur les sportifs qui se sont le plus distingués par leurs résultats dans la saison.

Les comités proposent un sportif ou une équipe pour représenter leur discipline, puis la commission Promotion et Animation du C.D.O.S. et la Vice-présidente du Conseil départemental déléguée au Sport désignent parmi les lauréats le 36 d'Or, le 36 d'Argent, le 36 de Bronze et le trophée du Comité Olympique.

Les résultats restent ensuite confidentiels jusqu'à la cérémonie. Depuis 2015, les jeunes sportifs âgés de 6 à 15 ans ont aussi leur podium. Les clubs et comités sportifs établissent une liste sur la base des meilleures performances de l'année.

Les bénéficiaires de la Licence Sport en Indre 6-15 ans sont conviés au vote. Un palmarès est ainsi établi désignant le 36 d'Or Jeunes, le 36 d'Argent Jeunes et le 36 de Bronze Jeunes.



36 D'OR



BASKET

UNION SPORTIVE LE POINÇONNET

- Vice-championne de France
- Accession en Nationale féminine 1 (plus haut niveau amateur du Championnat de France)

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Anaïs DUMONT	Camille PEZ
Nyalissa GOMIS	Isadora PILLET
Amberly Tierra GRAY	Marieme SALL
Iva KOSTOVA	Salomé TIXIER
Luce LEFEUVRE	Chloé VANNIEUWERKE
Grace MBAIKOUA	

36 D'ARGENT



ATHLETISME

Morgan FOURNIER ENTENTE ATHLÉTIQUE ISSOLDUNOISE

- 3^e aux Championnats Mondiaux UNSS à Nancy le 26 juin 2017
- Vainqueurs aux 110 Haies = 14"01 Hauteur = 1m98
- 4^e aux Championnats de France à Nantes le 12 février 2017 60 Haies = 8"02
- Finalistes aux Championnats de France à Dreux le 1^{er} juillet 2017
- 110 Haies = 13"97 (record de l'Indre)

36 DE BRONZE



NATATION

Jean-Pierre ROUILLIER UNION SPORTIVE LA CHÂTRE

- Championnats de France Hiver des Maîtres (25 m) à Dunkerque :
 - 2^e au 50 Papillon en 34"36
 - 2^e au 100 Papillon en 1'25"41
- Championnats de France Été des Maîtres (50m) à Vichy :
 - 2^e au 100 Papillon en 1'27"26
 - 3^e au 100 NL en 1'13"86
 - 3^e au 50 Papillon en 34"27
 - 3^e au 200 Papillon en 3'46"65
 - 3^e au 400 4N en 7'23"95

36 D'OR



NATATION

Svetlana SAUDRAIS CLUB DES DAUPHINS DU BLANC

- 3^e française sur 100 NL en 1'02"12 lors de la finale Nationale du Natathlon Jeunes à Massy du 23 au 25 juillet 2017
- 4^e française sur 50 Dos en 32"72 à Massy
- 5^e française sur 50 NL en 28"10
- 26 records de l'Indre en individuel lors de la saison sportive 2016-2017

36 D'ARGENT



TENNIS

UNION SPORTIVE LE POINÇONNET

- Champion Régional en équipe 12 ans

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Clovis BONNIN
Mathias BONNEFOND

36 DE BRONZE



TRIATHLON

Lisa CHAPEYROU TRIATHLON CLUB DE CHÂTEAUX METROPOLE 36

- Championne inter-région de triathlon (Centre-Val de Loire/ Normandie/Bretagne/Pays de Loire/Poitou-Charentes)
- Championne régionale de duathlon
- Championne régionale d'aquathlon
- 29^e Championnat de France aquathlon



ÇA BOUGE DANS L'INDRE ! LA SÉLECTION DU MAG36

JANVIER

▶ **ESPAECE** / Acrobaties, théâtre, chant, danse...

18 et 19 janvier

Équinoxe Scène Nationale - Châteauroux

→ 02 54 08 35 82

<http://www.equinoxe-lagrandescene.com>



▶ **LES FUREURS D'OSTROWSKY**

Théâtre

19 janvier

Centre Culturel Albert Camus - Issoudun

→ <http://ccacissoudun.tv>

02 54 21 66 13

▶ **OUI !** / Théâtre

19 janvier

Théâtre Maurice Sand - La Châtre

→ <http://theatremauricesand.fr>

02 54 48 20 10

▶ **ARGENT, PUDEURS & DÉCADENCES** / Une comédie

fantasmagorique et cynique

20 janvier

L'Avant-Scène - Argenton-sur-Creuse

→ 02 54 24 65 39

▶ **ÉRIC FRASIAK** / Concert

27 janvier

L'Asphodèle - Le Poinçonnet

→ 02 53 44 96 03



FÉVRIER

▶ **NILDA FERNANDEZ** / Chanson

2 février

Centre Culturel - Le Blanc

→ 02 54 37 68 48

<http://centre-culturel.wixsite.com/du-blanc>



▶ **NUIT DE L'ORIENTATION**

2 février

Chambre de Commerce et d'Industrie -

Châteauroux

▶ **BLIZZARD FESTIVAL**

Animations autour du thème de l'hiver et musique électronique

2 et 3 février

Parvis d'Équinoxe - Châteauroux

→ www.tonnerre-live.com

09 53 39 19 85



▶ **THIERRY MAILLARD, ANDRÉ CECCARELLI ET DOMINIQUE DI PIAZZA** / Jazz

3 février

L'Avant-Scène - Argenton-sur-Creuse

→ 02 54 24 65 39

▶ **ICIBALAO** / Un conte à voir en famille

4 février

Centre Culturel Albert Camus - Issoudun

→ <http://ccacissoudun.tv>

02 54 21 66 13

▶ **SALON DE LA PÊCHE**

du 9 au 11 février

Parc des expositions - Châteauroux

→ 02 54 34 59 69

▶ **FÊTE DE LA SAINT-VALENTIN**

11 et 14 février

Saint-Valentin

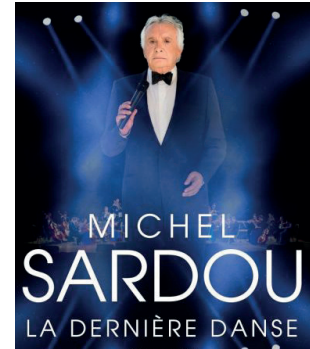
▶ **MICHEL SARDOU**

15 février

M.A.CH36 - Déols

→ <http://www.mach36.fr>

0 890 710 115



▶ **"MON DEVOS À MOI" MICHEL JEFFRAULT** / Humour

16 février

L'Asphodèle - Le Poinçonnet

→ 02 53 44 96 03



▶ **JE SUIS LA BÊTE** / Théâtre

16 et 17 février

Équinoxe Scène Nationale - Châteauroux

→ 02 54 08 35 82

<http://www.equinoxe-lagrandescene.com>

▶ **DIDIER PORTE, JUSQU'AU BOUT**

Humour

17 février

L'Avant-Scène - Argenton-sur-Creuse

→ 02 54 24 65 39

▶ **JOURNÉES PORTES OUVERTES**

17 février

Écocampus - Châteauroux

→ <http://www.ecocampus.fr>

02 54 08 52 90

MARS

► **BEN TOURY CORPORATION**
RYTHM N'BLUES
5 mars

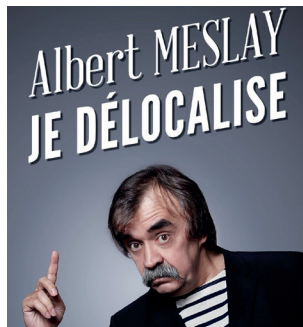
Escale Village - Déols à 20h30

→ <https://www.jazzclubduberry.com>

► **JE DÉLOCALISE, ALBERT MESLAY**
Humour
9 mars

Ferme théâtre de Bellevue - Villentrois

→ <http://www.cameleonproduction.fr>
02 54 05 10 83



► **L'AFFAIRE CALAS / Théâtre**
13 mars

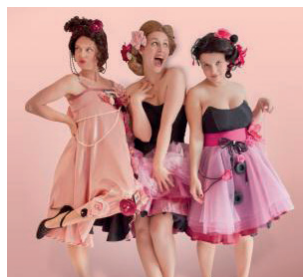
Centre Culturel Albert Camus - Issoudun

→ <http://ccacissoudun.tv>
02 54 21 66 13

► **LES DIVALALA**
"Chansons d'amour traficotées"
17 mars

L'Asphodèle - Le Poinçonnet

→ 02 53 44 96 03



► **EXPOSITION "À TABLE"**

Festival International de la Photographie Culinaire
du 18 mars au 2 avril

Château - Valençay

→ <http://www.chateau-valencay.fr>
02 54 00 10 66

► **OLIVIER RENOUF EN RÉSIDENCE À LA PRATIQUE / Danse**
19 mars

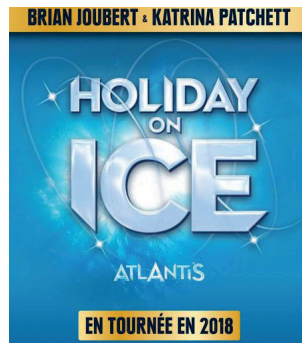
La Pratique - Vatan

→ <http://lapratique.org> / 06 95 24 61 46

► **HOLIDAY ON ICE**
20 et 21 mars

M.A.CH36 - Déols

→ <http://www.mach36.fr>
0 890 710 115



► **BAÛDA, LE MALADE IMAGINAIRE**
Théâtre
22 mars

L'Avant-Scène - Argenton-sur-Creuse

→ 02 54 24 65 39

► **SALON DE L'HABITAT**
du 23 au 26 mars

Parc des expositions - Châteauroux

→ <http://www.salon-habitat.net/>

► **IMMERSION 2M³**

Danse contemporaine

24 mars

Musée de l'Hospice Saint-Roch - Issoudun

→ 02 54 21 66 13

► **C'EST (UN PEU) COMPLIQUÉ D'ÊTRE L'ORIGINE DU MONDE**

Théâtre

27 mars

Centre Culturel - Le Blanc

→ 02 54 37 68 48

<http://centre-culturel.wixsite.com/du-blanc>

► **LES AFFREUZZZ / Théâtre**
27 mars

Théâtre Maurice Sand - La Châtre

→ <http://theatremauricesand.fr>
02 54 48 20 10



► **CORRECTION / Danse**
29 mars

Équinoxe Scène Nationale - Châteauroux

→ 02 54 08 35 82

<http://www.equinoxe-lagrandescene.com/>

SALON DES SENIORS ET DE L'AUTONOMIE

Les 30 et 31 mars

de 10h à 18h

Hall des expositions de Belle-Isle
Châteauroux.

Entrée gratuite

Stand du Département de l'Indre

À découvrir : les aménagements et objets qui améliorent le quotidien et permettent de bien vieillir chez soi. Un véritable espace d'information, d'orientation et d'accompagnement avec le Centre Local d'Information et de Coordination afin de renseigner les seniors et leurs familles et le site www.senior36.fr en accès libre.



À voir : des témoignages dans l'Indre sur les travaux d'aménagement pour faciliter le maintien à domicile et le métier d'accueillant familial.

Vous recherchez un évènement près de chez vous ?
Vous voulez faire connaître votre évènement culturel ou sportif ?

36 Sorties.fr

MUSIQUE • SPORT • THÉÂTRE • EXPO
RANDO • ÉVÈNEMENTS...

Toutes vos sorties en 1 clic !

WEB • TABLETTE • MOBILE

EPFIL www.36.fr/20150723 | Dn-Cent-036

LE CROQUET DE CHAROST, UNE MARQUE AUX MULTIPLES SAVEURS



Marie Chartin, directrice du Croquet de Charost

Rencontre avec Marie Chartin, Directrice du Croquet de Charost.

Les croquets de Charost sont bien connus dans notre département. Quelle est leur histoire ?

La biscuiterie est née en 1848 à Charost dans le Cher. Il y a une légende qui dit qu'un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle aurait laissé à ses hôtes, la famille Aubert, la recette du biscuit pour les remercier de leur hospitalité. Le Croquet de Charost était né ! La biscuiterie Aubert a fonctionné ensuite de père en fils. En 2000 le site de production a déménagé dans l'Indre, ici à Neuvy-Pailloux. J'ai racheté la biscuiterie en 2013.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous lancer dans cette aventure ?

C'est arrivé un peu comme par hasard. J'étais juriste dans une entreprise agro-alimentaire. J'avais toujours rêvé d'avoir ma propre entreprise. Fière de mes racines berrichonnes et de mon terroir, j'avais également envie de participer à son patrimoine. La biscuiterie a été pour moi l'occasion de conjuguer les deux.

Depuis 2013, avez-vous apporté des changements à la biscuiterie ?

C'est une entreprise familiale qui tend à se développer. En 2013 il y avait 20 références produits. Il y en a 80 aujourd'hui !

"Je travaille tout le temps sur de nouveaux projets !"

J'ai recruté une commerciale et une vendeuse, et il y a 4 personnes à la production. Nous sommes donc 7. Nous créons de nouvelles recettes régulièrement pour diversifier les saveurs et séduire nos clients. Nos produits sont bien présents dans le Berry et nous travaillons pour qu'ils s'exportent bien au-delà.

J'ai la chance d'avoir une équipe formidable où chacun s'investit dans la qualité des produits et la réussite de l'entreprise.



De nouvelles recettes... Le choix est difficile !

Le croquet est notre marque de fabrique. Les biscuits aux pépites de chocolat ou à la cerise sont un régal ! Et les tuiles accompagnent délicieusement le thé ou le café.

Vous vendez vos produits ici, sur le site de Neuvy-Pailloux, et vous avez ouvert une boutique "l'Atelier en Ville" à Châteauroux. C'est plutôt bon signe ?

Bien sûr ! Nos produits sont appréciés et nous avons su fidéliser nos clients. Nous offrons aussi plusieurs conditionnements. Comme vous le voyez, nous vendons nos biscuits mais aussi les produits de petits producteurs locaux : Thé et Compagnie de Montipouret, l'Atelier de la bière à Villedieu-sur-Indre, les lentilles de Fontenay, du vin de Valençay, de Reuilly... C'est un réel plaisir de voir qu'ici dans l'Indre, nous pouvons proposer toute une gamme de produits 100 % terroir !

Vous êtes bien dans l'Indre ?

Oui ! C'est un département aux multiples paysages, avec un patrimoine riche. C'est aussi un territoire qui est mis en valeur et dont on peut s'enorgueillir. Nous bénéficions ici d'un cadre de vie formidable propice à la motivation et à la créativité.

Merci Marie Chartin !

<http://croquetdecharost.com>



LES FARINES DE CHRISTOPHE CHAUSSÉ POUR VARIER LES PLAISIRS

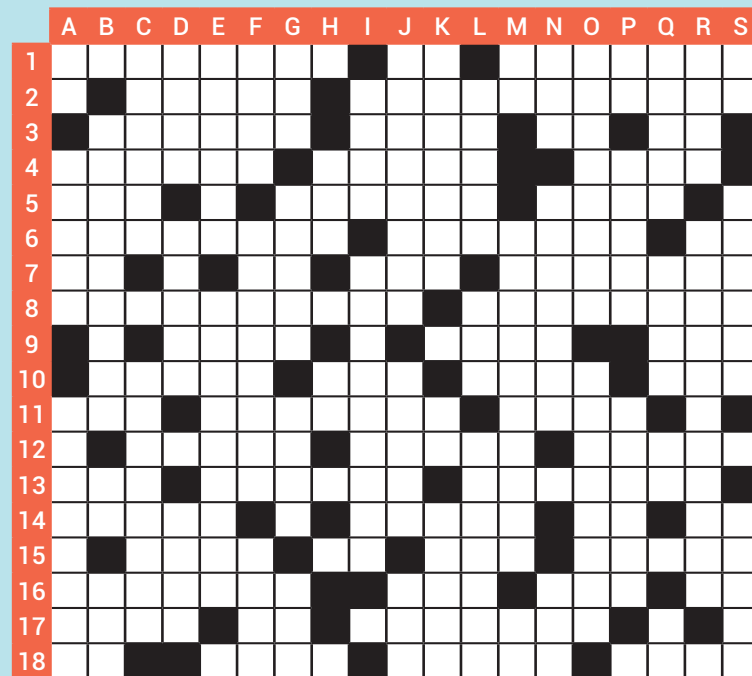
Petit-fils et fils de meunier, Christophe Chaussé est le dernier artisan meunier de l'Indre.

Dans son moulin du XIX^e siècle sur la Vauvre, commune de Saint-Denis-de-Jouhet, Christophe s'occupe de tout : il achète son blé à des producteurs locaux, le stocke, puis le transforme en farine. Il met la farine en sac de 1 à 50 kg, puis livre ses différents clients : du boulanger au pâtissier en passant par les moyennes surfaces et autres épiceries.

Mais on peut aussi venir acheter sa farine directement chez l'artisan meunier ! Le prix et la qualité sont exceptionnels et la diversité est au rendez-vous : farine de blé, de sarrasin, d'épeautre, de châtaignes, multi-céréales... À découvrir parmi les nouveautés : des préparations pour faire des cannelés, des macarons et dernièrement du pain d'épices et des spéculoos.

PENSEZ À TÉLÉPHONER AVANT VOS VISITES

Le Moulin Neuf | Tél : 02 54 30 72 70
36230 Saint-Denis-de-Jouhet | <https://farineduberry.jimdo.com>



HORIZONTALEMENT

1 Relancée en 1932 grâce aux allocations familiales - Sodium - Cabarets de chansonniers / **2** Agi - Monotones / **3** Localiser - Aurore - Sud-est - Pronom personnel / **4** Fromage ou viande réputés - Vaisselle en verre - Oligo-élément / **5** Femelle du jars - Chaîne de montagnes - Fleuve d'Europe / **6** Contrôle - Abject - Post-meridien / **7** Coordination - Île - Service gagnant - Vigne / **8** Entraide - Douanier / **9** Mange - Tente indienne - Auxiliaire conjugué / **10** Gamin - Sitôt - Instrument de musique - Arrivée / **11** Lieu d'habitat breton - Démodé - Ventilé / **12** Diffusée - Défauts - Religion / **13** Ex-RSA - Réaction - Appareils de fitness / **14** Paradis fiscal - Animal - Erbium - Ville sur la Tille / **15** Revêtement de sol - Souhaité le 1^{er} - Véhicule écolo - Percante / **16** Élançées - Pronom personnel - Objectif - Pronom possessif / **17** Destin - Prêtresse - Rosaces / **18** Forme d'être - Pas lui - Eucharistie - Coloris

MOTS CROISÉS

Solution du jeu dans le prochain numéro

VERTICALEMENT

A Coordination - Fibres animales - Fête patronale / **B** Ancienne province d'Aquitaine - Pas à toi - Les vêtements / **C** Peintures - Peut être anatomique / **D** Capable - Lest - Fin de partie / **E** Tromperie - Rebelle / **F** Colères - Prétentieuse - Pour voir / **G** Trois fois - Volume - Réceptionné - Note de musique / **H** Voleuse - "Certes" ironique / **I** Barré - Intérêt / **J** Assistante maternelle - Repas rapide - Carte / **K** Peut être de jeunesse - Fin d'infinif - Gaz / **L** Américain - Vallée inondée - Attentes / **M** Adverbe - Chirurgie de l'oreille - Carte maîtresse / **N** Mesures d'âge - Divulgué - Avalée / **O** Âgées - Guenilles / **P** Voyelle doublée - Obtempérés - Humour / **Q** Sec - Cri du paon - Pronom - Sur la portée / **R** Coule au Congo - Cinéma astral / **S** Petite taille - Agitation violente - Postérieur

Solution du dernier jeu





UNE ANNÉE DE PROJETS POUR L'INDRE

Le début d'une nouvelle année, nous donne l'occasion de mesurer le travail effectué au cours des douze derniers mois et d'anticiper les grands projets à venir.

Lancé en 2017, le **déploiement de la Fibre optique jusqu'à l'abonné** est aujourd'hui une réalité. Elle desservira près de 163 000 habitants d'ici 2020. Après avoir été le premier département de France à favoriser l'accès au haut débit Internet en zone rurale, l'Indre mobilisera plus de 75 millions d'euros d'investissement (TTC) au cours des prochaines années en faveur de la fibre. Outre la couverture de 10 communes supplémentaires, l'année 2018 sera marquée par le début de la commercialisation des abonnements fibre dès le premier semestre.

La **modernisation du réseau routier** continuera de mobiliser 19,5 millions d'euros de crédits de paiement en 2018. Bien sûr, nous poursuivrons la mise en œuvre des **grands projets de concertements**. La sécurité de nos concitoyens le commande, la vitalité de notre économie l'exige.

Premier partenaire de vos communes, la Département continuera de les accompagner tout au long de l'année. Le Fonds d'Action Rurale et le Fonds Départemental d'Aménagement Urbain,

qui financent leurs projets d'équipement et d'animation, seront augmentés de 2% en 2018 après l'avoir déjà été en 2017. De surcroît, quasiment toutes nos aides au développement local seront abondées et proposées à "guichet ouvert". Un territoire dynamique c'est un territoire qui investit dans la vie locale !

Pour **lutter contre la désertification médicale**, la prime à l'installation des médecins a été fortement mobilisée en 2017 avec 8 nouveaux médecins installés (14 depuis sa création). Afin de franchir une nouvelle étape la Majorité départementale a proposé dès les premiers jours de 2018, deux nouvelles mesures phares : le recrutement d'une personne chargée de prospecter et d'accompagner les nouveaux médecins et le renforcement de la prime à l'installation en faveur de toutes les communes.

Enfin **une fiscalité départementale très favorable aux ménages et aux entreprises** sera maintenue. Sur une année, le gel des taux allège la pression fiscale des contribuables locaux de près de 4 millions d'euros.

Grâce à une politique dynamique, vos Conseillers départementaux s'engagent à vos côtés pour faire vivre l'Indre et vous servir au mieux. Ensemble, faisons de 2018, une belle année de croissance pour notre département et pour tous ceux qui y vivent.

Notre équipe adresse à chacune et chacun d'entre vous ses vœux d'heureuse année.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLURROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Françoise PERROT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

"BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ !"

Le groupe des élus de gauche au conseil départemental vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2018.

2017 se termine sur un bilan très alarmiste et marquée par une baisse accentuée du nombre de médecins généralistes et spécialistes ainsi que des dentistes. Devant la détresse exprimée par un nombre sans cesse grandissant des habitants qui n'ont plus accès aux services de santé, cette situation est devenue intolérable. Il faut organiser une présence médicale équitable sur l'ensemble du territoire, et l'INDRE est particulièrement concerné, donc il faut réglementer

l'installation des jeunes diplômés pour mettre fin aux déserts médicaux, c'est une nécessité. Nous attendons du Président MACRON le courage politique d'imposer cette décision de principe. Le débat sur la durée reste ouvert. Nous sommes favorable à une période de 3 ans, ramenée à 2 ans si le cycle d'internat est effectué en zone déficitaire. Une action coordonnée des habitants de notre département devra être lancée, par exemple une pétition à signer dans les mairies ou

sur indregauche.fr, afin de démontrer notre détermination, auprès des élus nationaux, à voir aboutir notre demande.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental : Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE

LE DÉPARTEMENT

VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNÉE

